



INFO RAPIDE N°2

MÉDAILLE DU TRAVAIL



Valorisez votre expérience avec la médaille du travail !
Découvrez comment en bénéficier en trois étapes :

1 Remplir le dossier de demande

Médaille d'honneur du travail employeur/salarié, faite votre demande sur :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Contactez vos élus CFDT locaux pour toutes questions.

2 Via 4you

Une fois le diplôme obtenu, faire la demande "Ma Médaille Du Travail" dans 4You.

3 Découvrez les primes

Selon votre ancienneté, vous pouvez recevoir une prime allant de 1213 € à 2575€.

Les montants ci-dessous correspondent aux primes 2025.



Médaille

Temps travaillé

Prime

Argent

20 ans

1 213 €

Vermeil

30 ans

2 120 €

Or

35 ans

2 276 €

Grand Or

40 ans

2 575 €

Le dossier doit parvenir à l'administration

- Avant le 1er mai 2025, pour la promo de juillet.
- Avant le 15 octobre 2025, pour la promo de janvier de l'année suivante.

Astuce CFDT : la prime de la médaille du travail, si elle est versée sur le PERECO est abondé à 50% sans rentrer dans le plafond d'abondement annuel Thales du PERECO.

